





Comité de programmation interfonds Massif central du 09 octobre 2019

Compte rendu

Liste des présents :

Stéphanie Giraud, SGAR, représentante du Préfet coordonnateur du Massif central

Sylvain Mathieu, Président du GIP

Emmanuel Ferrand, vice-président de la Région Auvergne Rhône Alpes

Nathalie Delcouderc-Juillard, conseillère régionale de la Région Nouvelle Aquitaine

CGET: Frédérique Gomez, Christian Tournadre, Vincent Juillet, Bertrand Cazal, Christophe RUSS

SGAR: Stéphanie Giraud, Christine Oziol

DRAAF: Nicolas Bernard

GIP: Alexandra Lecomte, Pauline Coste, Pierre-Emmanuel Mélac, Caroline Hannah

CR Bourgogne Franche Comté: Fanny Renaudeau

CR Occitanie: Joëlle Ribard

CR Auvergne Rhône Alpes: Mickael Paut

CR Nouvelle Aquitaine: Véronique Audhuy, Jean-Marie Blanc

CD Allier: Anne Roussat

CD Lozère: Guillaume Delorme

Sylvain MATHIEU ouvre le Comité à 10H10.

Excusés :

Nathalie Prouhèze est excusée car elle est à Bruxelles pour présenter le POI Massif central. Au niveau élus régionaux, Mme Pouzadoux et Mme Pantel sont excusées.

Sylvain Mathieu présente l'ordre du jour du Comité de programmation :

- I. Appel à projets Itinérance
- II. Préprogrammation FEDER
- III. Dossiers du comité de programmation (9 octobre 2019)
 - POI
 - CIMAC
- IV. Dossiers prévisionnels pour le comité de programmation de décembre (consultation écrite)
- V. Révision CPIER
- VI. Questions diverses

I. Appel à projets Grandes Itinérance 2019

<u>Objectif</u>: itinéraire praticable dans de bonnes conditions; dotés d'aménagements et d'équipements techniques; des hébergements de qualité bien répartis sur le parcours et organisés en réseau; des services adaptés répondant aux attentes des clientèles; information précise et disponible, actions de promotion, produits touristiques (commercialisation)

AAP lancés: 2015, 2016, 2017, 2019. En 2019, 10 itinéraires ont candidaté (Cf carte sur ppt).

AAP lancé au 1^{ier} avril 2019, date de réception des offres repoussée au 15/07 car il y a eu un souci technique sur la plateforme. Auditions début septembre, Comité Technique (CT) le 1^{ier} octobre 2019. Aujourd'hui le Comité de programmation doit valider les candidatures retenues par le CT: Bertrand Cazal et Pierre-Emmanuel MELAC présentent tous deux les candidatures:

- * GTMC (16,89/20): Favorable
- * Itinérance Tarn (15,22/20) : Favorable
- * Cluny Lyon / Le Puy (15,05/20): Favorable
- * Passa Païs (13,98/20): Favorable sous réserve de vérification de l'éligibilité des actions liées au tracé éligible, retenu par le Comité de Massif, dans le cadre de la clause de revoyure des itinéraires éligibles aux programmes Massif central.
- * Genève Le Puy (13,58/20): Favorable
- * GR7 (13,54/20): Favorable mais assorti de 5 recommandations obligatoires: voir PPT et compterendu du comité technique. Problème, notamment, sur la mise en tourisme, car elle reste très générale et pas assez axée Massif central: les financements Massif central n'ont pas vocation à financer le fonctionnement régulier d'une structure. Il pourrait être envisagé d'élaborer une convention-cadre avec le maître d'ouvrage pour formaliser les recommandations obligatoires évoquées, sur le même format que les conventions-cadres PPN.
- * Saint Guilhem (12,71/20): Avis favorable assorti de recommandation obligatoire: que le 2^{ième} ½ ETP permette un travail de terrain et d'animation au plus près des acteurs et des partenaires locaux. Il existe des problèmes récurrents de trésorerie pour cette structure associative. Afin de faciliter le financement de l'opération, Pierre-Emmanuel Mélac souhaite proposer à l'association un financement FEDER sur les dépenses de personnel, celles-ci pouvant profiter de certaines facilités au moment du paiement.
- * GR4 (10,64/20): Dossier non recevable en l'état car absence d'un diagnostic sur l'ensemble de l'itinéraire et peu de partenariat mis en place à l'échelle de l'itinéraire. Plutôt à retravailler et à redéposer sur un probable AAP Itinérance 2020.
- * Urbain V (10,24/20): Avis défavorable : projet d'extension sur St-Flour et Clermont-Ferrand en cours => itinéraire non interrégional car positionné sur l'ex région Languedoc-Roussillon uniquement.. Questionnement sur la maturité de la stratégie. Problèmes de trésorerie sous-jacents, pas d'écoresponsabilité ciblée dans le plan d'actions. Possibilité de représenter candidature en 2020. Guillaume Delorme indique que, sans accompagnement, il craint qu'il n'y ait pas de candidature en 2020 pour Urbain V. Les autorités de gestion répondent qu'elles en ont bien eu conscience durant le CT, que cela a été discuté mais que la décision prise n'a pas été celle-ci.
- * GR 465 (Non noté) : Dossier non recevable en l'état. Pas de mémorandum, pas de frais de personnel dédiés à l'animation dans le plan de financement.

Points de vigilance FEDER transversaux :

Une attention particulière sera portée sur le respect des règles de la commande publique, et sur l'absence de surfinancement des actions présentées, notamment en ce qui concerne

- D'une part, les études logistiques (transports de bagages, personnes, matériels) prévues dans les plans d'actions de plusieurs itinéraires. Un prestataire existant a été plusieurs fois mis en avant lors des auditions ;
- D'autre part, la mise en place d'observatoire de la fréquentation et des usages, où l'université de Pau a été citée à plusieurs reprises pour mener une telle action.

Les avis détaillés pour chaque itinéraire figurent dans le compte-rendu du comité technique

Sylvain Mathieu demande qui porte les dossiers défavorables :

ICARE et plusieurs communes le long de l'itinéraire.

GR4: Fédération randonnée pédestre Aura

Urbain V: C'est l'association Urbain V: plateau Aubrac (partie Lozérienne) jusqu'à Avignon.

Pour les 7 candidatures qu'il est proposé de retenir, on note les éléments financiers présentés : Coût total 3,9 M€, pour 3 M€ d'aides publiques dont 1,5 M€ de FEDER.

Jean-Marie Blanc demande que l'on puisse augmenter le taux de cofinancement FEDER, puisqu'il y a une urgence à programmer les crédits européens avant la fin de la période de programmation.

Pierre-Emmanuel Mélac répond que cela n'est pas possible puisque le taux FEDER (40 %) est inscrit dans le cahier des charges de l'AAP Itinérance 2019, validé par le comité de programmation. On ne peut désormais y déroger.

=> Le Comité de programmation valide les propositions du comité technique sur les candidatures présentées.

II. Présentation de la préprogrammation FEDER (cf. ppt)

Caroline Hannah rappelle les chiffres relatifs à la programmation FEDER du jour et les dossiers déposés sur E-synergie :

- * Programmation: 7 dossiers proposés dont deux avec avis défavorables, soit 1,8 millions d'euros de coût total.
- * En dépôt E-Synergie : 57 dossiers déposés représentants 14,7 millions d'euros de coût total soit 6 millions d'euros de FEDER potentiel, avant instruction.

Après la programmation de ce Comité si avis favorable sur les dossiers proposés, alors le POI Massif central serait à 59% de programmation.

(Nota Bene : un état d'avancement plus global du programme est annexé au présent compte-rendu. Contrairement à ce qui a été annoncé en séance, le comité de suivi en consultation écrite de mi-octobre portera uniquement sur la modification du POI, comme demandé par la Commission européenne lors de la réunion technique du 16/10/19).

III. Dossiers du comité de programmation du 9 octobre 2019

A. POI

- Dossiers présentés
- Reprogrammations/Avenants avec avis du Comité
- Déprogrammations
- Avenant sans avis Comité

Caroline Hannah rappelle avant de débuter la programmation des dossiers FEDER plusieurs points d'attention qui seront faits de manière régulière lors des comités (COFIMAC et Coprog) :

- <u>Cofinancements</u>: Les cofinancements doivent être communiqués à l'autorité de gestion en amont des cofimac (via les FN2 sur Sharepoint ou l'envoi des délibérations) pour que les dossiers puissent être programmés.
- <u>Double-financement</u>: les cas de double-financement concernant les projets présentés en Cofimac sont à signaler par les cofinanceurs en amont ou lors du Cofimac. Il est demandé de signaler les cas de potentiel double-financement lors du tour de table des projets en programmation.
 - => Pas de double-financement identifié.
- <u>Plans de financement POI</u>: les plans de financement présentés peuvent contenir des montants proratisés en fonction de l'assiette éligible FEDER. Le montant de certains cofinancements « réels » peuvent être supérieurs aux montants affichés.
- <u>Conflit d'intérêt</u>: Les personnes en conflit d'intérêt doivent se signaler en amont de la présentation des dossiers au comité. Les Co-Présidents les inviteront à sortir de la salle ou ne pas prendre pas au vote des dossiers.
- * Questionnements de Jean-Marie Blanc sur le conflit d'intérêt : des explications supplémentaires sont données notamment sur le fait que rien n'était tracé dans les comptes-rendus des comités (COFIMAC ou Coprog).
- * Questionnements de Jean-Marie Blanc sur le double financement : il indique qu'il incombe à l'Autorité de gestion (AG) et non pas aux régions ou d'autres. Caroline Hannah met en avant l'évidence de la responsabilité de l'AG par des actions déjà entreprises par les instructeurs du GIP en cas de doute (envoi de mails notamment) mais cette vérification doit être faite sur chaque dossier. Ainsi vu le partenariat mis en place au début par l'Etat et le GIP (ancienne directrice, les chargés de mission en région et les agents du GIP de l'époque), l'appui sur ce partenariat et le travail en bonne intelligence est une des réponses également décidée par l'AG. Les instances (et en premier lieu le COFIMAC) sont un espace d'échange et les techniciens sont en capacité de relever de potentiels risques avec les thématiques qui pourraient se croiser. Il s'agit d'une assurance en plus car l'AG ne dispose pas de réel outil pour s'en assurer. Il s'agit de croiser tous les outils à disposition.

Groupe 1 : dossiers présentés au comité de programmation

Axe 1, Pôles de pleine nature :

- MC0021382 CC Larzac et Vallées : Favorable (CTE = 327 294. 87, FEDER = 45 822€, CR Occitanie = 83 593€, CD 12 = 60 000€)
- MC0021570 Mond'Arverne Communauté: Mond'Arverne communauté a décidé la fermeture du centre pleine nature de Pessade, il y a une dizaine de jours, suite à la décision de la commune de Saulzet-le-Froid, sur laquelle est installé le centre, de rejoindre la communauté de communes voisine (Dôme Sancy Artense) au 1^{er} janvier 2020. Cette décision est d'autant plus dommageable que le PPN d'Aydat-Pessade fait figure d'exemple sur le Massif central, et que de nombreux prestataires privés installés depuis la mise en place de cette politique se retrouvent sans structure d'ancrage et voient leurs activités menacés.

Au 1^{er} janvier 2020, Mond'Arverne Communauté n'aura plus la compétence territoriale pour exploiter le bâtiment d'accueil et l'Accrofun bien que toujours propriétaire des équipements. Une réunion s'est tenue le vendredi 4 octobre entre autorités de gestion (FEDER, Etat, Région), CGET et bénéficiaire. Il apparaît que la nouvelle communauté de communes que rejoindra Sauzet le Froid, ne s'impliquera pas dans le PPN Aydat-Pessade car elle porte déjà le PPN Grand Sancy. La commune de Saulzet-le-Froid n'a pas les moyens de reprendre les équipements. Mond Arverne Communauté a néanmoins marqué son intérêt pour la poursuite du plan d'actions Pôle de pleine

nature, notamment sur la commune d'Aydat. Le principal problème concerne l'Accrofun (parcours de filets dans les arbres) cofinancé par le FEDER, et donc l'exploitation risque de s'interrompre au 1^{er} janvier 2020, ce qui impliquerait un reversement pour tout ou partie du FEDER liés à cette dépense.

Solutions présentées :

- soit accord entre les deux CC est trouvé pour faire perdurer l'exploitation au-delà du 31/12/2019, ce qui reste à ce jour peu probable ;
- soit un gérant reprend l'exploitation pour le compte Mond'Arverne Communauté du périmètre du PPN;
- soit la Mond'Arverne Communauté sera dans l'impossibilité d'exploiter cet investissement, ainsi en accord avec l'article 71 du règlement UE 1303-2013 modifié Omnibus, la subvention FEDER sera versée au prorata de la durée d'activité de l'investissement financé : concrètement, l'Accro'fun a une durée de vie 5 ans (soit jusqu'à septembre 2020) pour des raisons de sécurité mais aussi pour permettre aux arbres sur lesquels il est fixé grâce à des colliers de serrage, de poursuivre leur croissance. Il ne peut cependant être déplacé, car il est prévu spécifiquement pour le lieu sur lequel il est aujourd'hui installé. Mond'Arverne communauté a précisé lors de la réunion du 4 octobre son intention d'installer un Accrofun neuf sur le site d'Aydat, afin de faire perdurer l'activité, condition sine qua none à un financement FEDER. Ainsi, si l'activité de l'Accro'fun à Pessade devait s'interrompre entre le 1^{er} janvier et septembre 2020, la subvention FEDER pourra être recalculée sur 4 ans et 3 mois.

Ce projet présentant des actions impactant le site de Pessade, et compte tenu des éléments ci-dessus, ce projet est ajourné dans l'attente de nouveaux éléments. Le traitement de la demande de solde FEDER du dossier où figure l'Accro'fun est également suspendu.

Axe 2, Bois

- MC0021761 France Douglas: Favorable (CTE = 1 192 500€, FEDER = 596 250€, CR AuRa = 37 793.50€, CR BFC = 31 481.76€, CR NA = 21 561.73€) Présenté par Pauline Coste.

 Anne ROUSSAT demande les fiches actions car dans les fiches opérations il est indiqué « cf. fiches actions » mais elles n'étaient pas jointes or il s'agit d'un gros budget. Les fiches seront transmises à tous les membres.
- MC0023206 EPCC Bibracte (démonstrateur) : Favorable (CTE= 57 309.55€, FEDER = 28 654.78€, FNADT = 14 441€) Présenté par Christian Tournadre. Sylvain Mathieu ne prend pas part à la discussion car il est administrateur de l'EPCC Bibracte.

Axe 3, Attractivité

- MC0022139 : PETR Lévézou : Favorable (*CTE* = 195 121, 25€, FEDER = 97 575,63€ CR Occitanie = 20 000€)

Reprogrammations/Avenants avec avis Comité (cf. tableau joint)

Sylvain Mathieu demande qui est en conflit d'intérêt => Aucun membre n'est en situation de conflit d'intérêt.

MC0017517 CA Guéret : Modification du plan de financement : Ajout du financement départemental.

- MC0017245 SMTC: Ajustement du plan de financement (- 21 496,83€ de FEDER) et modification des dates de l'opération.
- MC0010618 CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires PPN: révision à la baisse du coût total, et baisse du FEDER.
- M0016179 Loire Forez Agglomération PPN: Augmentation du cofinancement CD42 et baisse du FEDER
- MC0017750 : CA Bassin de Brive PPN : Prise en compte d'un cofinancement public supplémentaire et baisse du FEDER : question de Véronique Audhuy sur la reprogrammation /déprogrammation FEDER tardive : Pierre-Emmanuel Melac indique que la DETR (qui avait été demandée mais pas encore validée au moment de la programmation FEDER) a été validée en début 2019 donc le FEDER doit être baissé de 40 000€.
- MC0010310 PPN délais non tenus, baisse de 157 769,89€ de FEER reprogrammé sur MC0021348.

Avis favorable pour ces reprogrammations

Déprogrammation (cf. tableau joint)

- MC0006848 Commune de Thizy les bourgs (démonstrateurs) : Non réalisation de l'opération (- 55 000 € de FEDER)

=> Total déprogrammation : -330 000€ FEDER (perte de 76 500 € déprogrammés)

Il est précisé que les crédits déprogrammés sur les projets PPN seront réaffectés sur de nouveaux projets à déposer très prochainement, dans le cadre des enveloppes FEDER individuelles réservées à chaque pôle.

Avenants sans avis Comité:

- MC0017443 Pays de salers (Accueil 2018) = prolongation de 12 mois
- MC0021214 CC Morvan Sommet et Grands Lacs PPN: Prise en compte d'un cofinancement public supplémentaire, pas d'impact sur le FEDER
- MC0009904 Association Mode d'Emplois : Remplacement d'une action et réajustement des postes de dépenses, pas d'impact sur le CTE ou sur le FEDER.
- MC0014442 CA Bassin de Brive PPN: Prise en compte d'un cofinancement public supplémentaire, pas d'impact sur le FEDER

Avis défavorables FEDER (cf. tableau joint)

- MC0023076 Communauté de communes Ouest rhodanien : Projet qui porte sur les travaux et les aménagements nécessaires à la création d'un tiers lieux à Tarare : opérations non éligible au FEDER Massif central, ni à la CIMAC : côté Etat renvoi vers un AAP national en cours, pour la région AURA le projet est soutenu dans le cadre du dispositif Cœur de Ville, inscrit au CPER. Il ne peut donc être rattaché également au CPIER.
- MC00220099 Conseil départemental de la Nièvre : Ce territoire est lauréat de l'AAP Accueillir en Massif central (Cf. CR comité de programmation de Juillet 2019). Mais en raison des dépenses éligibles FEDER dans le cadre de cet AAP et de la proratisation appliquée en

cohérence avec le cahier des charges, l'assiette éligible FEDER pour cette opération est trop faible. Ce territoire demeure lauréat de l'AAP, mais avec un financement FNADT.

B. CIMAC

Etat = 1 092 935.45€ CR = 2 000€

CD = 500€

- D399 EPLEFPA Limoges, CDA 87, CMA 87, CCI 87 : Favorable (CT = 303 945 €, FNADT= 226 476€)
- D413 EPLEFPA de Montravel : Favorable (CT=277 890€ FNADT = 196 042.80€)
- D454 a et c SIDAM, CDA A23 : CT = 108 853 € FNADT = 87 082€
- D455 Union avicole Bourbonnaise: Favorable (CT = 187 350€ FNADT = 35 000€ CR AuRA = 2 000€, CD 03 = 500€)
- D458 CMA 81 : Favorable ($CT = 50\ 094\epsilon\ FNADT = 25\ 047\epsilon$)
- D470 Centre de développement agroalimentaire Ardèche Le Goût : Favorable (CT = 254 397€, FNADT = 203 518€)
- D508 IPAMAC : Favorable (CT = 159 998 € FNADT = 127 998.40€)
- AAP AVRIL/DRAAF Plusieurs porteurs (voir FO): Favorable ($CT = 256\ 1983.73\epsilon$, $FNADT = 24\ 500\epsilon\ DRAAF = 167\ 271.25\epsilon$)

numagri_nom du Projets_porteur principal	autres porteurs le cas échéant	Assiette éligible suite instruction	BOP 149 MC	FIAM	DREAL AURA	Aide publique totale	Taux d'aide publique (pour dossiers financés via	Fondation Awil (en cours	Observations
27-11.18-bettrare_JA63		25703,08	20000,00			20000,00	77,8t/.		
27-1A.22-statier technol.Aseogne_CA48		59920,00	49467,41			49467,41	82,56%		
27-19.20 semences localesPrairies mitu Comcostiflour		63629,14	24599,92			24599,92	38,66%	24867,49	
28-18.06-Tommes du Morvan_PHMorvan		50000,00	24599,92			24599,92	49,20%	24867,49	
	SIDAM	10456,49	8275,70			8275,70	79,14%	0,00	
28-14.25-Resilience ChangementClim_SIDAM	Chambre départementale d'agriculture de Hauts-Loire	14732,69	11660,34			11660,34	79,15%		
	Chambre départementale d'agriculture de Haute-Vienne	14742,33	11667,96			11667,96	79,15%		
28-15.59-apiculture en Combrailles				16500,00		16500,00		0,00	FIAM en cours d'instruction
27-11.28-ValoHerbe_FermeFiguac		17000,00	17000,00			17000,00			Dossier non retenu dans l'AAP - fiancement alloué pour initier le rapprochement avec le LIT EHM
26-11.11-Etang_APPLNa								49467,41	
23-16.26-Causses du Lot_PMR								32055,18	
26-15.10-Montagne habitee_PsyMary					8000,00	8000,000		18742,43	
Total		256183,73	167271,25	16500,00	8000,00	191771,25		150000,00	

IV. Dossiers prévisionnels pour le comité de programmation de décembre (consultation écrite)

- D454B IADT (les autres porteurs sont passés en programmation ci-dessus : Sidam et CDA23) :
- Société Française des Equidés de Travail(SFET) : Dynamisation élevage équin
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Bourgogne : RIIF
- Conseil départemental de la Nièvre : Accueil Nouvelle population (2019)
- Association Pôle Agroalimentaire Loire: TPMC, compétences alimentaires
- MACEO: Convention d'objectifs2019

V. Révision CPIER

Frédérique Gomez présente les points en cours en ce qui concerne la révision du CPIER :

- Validation de la version V15 avec le partenariat (validation des nouvelles orientations du comité de Massif)
- Version à mettre à la signature des exécutifs (passage en CP)
- Courrier des saisines en cours de signature

Demande de Guillaume Delorme sur futur POI. Sylvain Mathieu précise différents scénarii

1/ Statu quo: POI avec GIP

2/ Continuer POI avec AG qui serait une Région

3/ ITI: investissement territorial intégré; chaque région aurait son axe mais coordonné

4/ Plus du tout de coordination

Anne Roussat informe que lors du Comité de Suivi FEDER région Aura à Vichy, la Commission européenne était là et le Massif central a été évoqué. Des discussions s'en suivent sur l'urgence de prise de position pour le Massif central entre régions et départements.

Frédérique Gomez propose une discussion informelle entre membres du COFIMAC lors de celui-ci au 13 novembre, vu l'urgence affichée.

Anne Roussat indique que sans ça, l'accord de partenariat se fera sans le Massif central.

Frédérique Gomez tient à signaler que le délai d'accord et de négociation du CPIER sera respecté et n'avait pas connaissance du délai pour le POI.

Guillaume Delorme appuie Anne Roussat et demande à avoir des informations au sujet du programme européen Massif central vu l'importance que cela représente pour les territoires.

Emmanuel Ferrand informe les membres du comité de programmation qu'un comité Etat Région (CER) est prévu fin novembre et que le point sur PAC n'est pas à l'ordre du jour alors que c'est un point important. Anne Roussat souligne la décorrélation entre ces différents points. Emmanuel Ferrand est d'accord mais précise que le Comité Etat région va se cantonner au FEADER uniquement Aucune info concrète sur l'ordre du jour du CER.

Jean-Marie Blanc indique que 2 CER sont prévus : 20/11 sur programmes européens et 21/11 sur les CPER.

Sylvain Mathieu se demande si on ne se pose pas de questions et on commence à travailler dessus ou pas ? Il est indiqué que le GIP ne sera vraisemblablement plus autorité de gestion en 2021.

Emmanuel Ferrand dit que la question de l'enveloppe budgétaire est primordiale : si baisse de l'enveloppe est-ce que ça vaut le coup de continuer ? S'ensuivent des questions à propos du Dégagement d'Office (DO) pour le FEDER en fin d'année. Pauline Coste répond que la consigne reçue est d'attendre la consultation écrite du Comité de suivi qui interviendrait la deuxième quinzaine d'octobre (réunion de travail prévue avec Andréa Murgia, rapporteur géographique de la CE, le 16 octobre 2019) – [Nota post-réunion du 16/10 avec la CE : le comité de suivi portera uniquement sur la modification du POI. L'avancement du programme est annexé au présent compte-rendu].

Sylvain Mathieu intervient également sur les évaluations qui sont prévues pour le POI Massif central et demande si elles ont été lancées afin d'avoir une idée sur les pistes à produire pour un futur programme. Emmanuel Ferrand rebondit sur le fait que ces évaluations prendront un an ce qui est tard. [Nota postcomité de programmation : l'évaluation de mise en œuvre du programme a été restituée en 2018 et le plan d'évaluation du POI prévoit le lancement de l'évaluation thématique d'impact fin 2019]

Frédérique Gomez souligne qu'il faut d'abord définir les grands enjeux du Massif central également avec l'Etat et le schéma de Massif, mais s'interroge sur le calendrier. Les élus du GIP attendent de l'Etat un pilotage dessus.

Avancement de la programmation Feder



Taux de programmation Feder: 61% -> (24 M€)

(taux de programmation Feder national: 63%)

- Axe 1 (biodiversité et tourisme de pleine nature): 52%
 - reste à programmer: 10,62M€ Feder
 - prévisions de programmation: biodiversité/PSE: 2,4M€ + itinérance/PPN: 8,78M€ (estimation haute)
 - resterait potentiellement à programmer: 0,28 M€
- Axe 2 (bois): 68%
 - reste à programmer: 1,4M€ Feder
 - prévisions de programmation: 450 000€
 - resterait potentiellement à programmer: 1,2M€
- Axe 3 (attractivité innovation): 81%
 - reste à programmer. 1,9M€ Feder
 - prévisions de programmation: 1ME
 - resterait potentiellement à programmer: 1,3M€

(sur la base de la maquette financière en cours de validation CE)



-> Tableau de suivi de fin de programmation en construction

Calendrier

Mi- oct. Comité de suivi en consultation écrite (réserve de performance et maquette financière)

13 novembre: COFIMAC

18-28 novembre : comité de programmation MAAF (engagement crédits)

Décembre : AG du GIP date à définir lors de l'AG du 09/10/2019 10-24 décembre : Comité de programmation en consultation écrite

18 mars 2020 : Comité de programmation 8 juillet 2020 : Comité de programmation 14 octobre 2020 : Comité de programmation Consultations écrites en alternance si besoin.

SM lève la séance à 13H en remerciant les participants.

Le Président du GIP Massif central, Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet coordonnateur du Massif central,

Pour le Pretet

'e la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône

par délégation, la chargée de mission

Sylvain MATHIEU

Stephanie GIRAUD

POI FEDER Massif cantral - Projets pour avis Comité de Programmation

Actualhá I	le 02/10/2019	Comité de perservantes :	## ##/10/2018	-	SERVERY To										liet.	Orana mari Partama	NAT SEE	_						
fet Mermer		(Indian)	99.000	- Spins	and the Others	-	(Inchine)	Total Nation			needes	1-010	min	Acres 1	110	-	THE .	Sec. Mar.	-	Test Same	-	100	Management	Service Hole
Aun 1 Tourenne Pélne de plaine exture	MODURA	Community for Community St. March for Servey		*	Communicació do enversamo Dómis-Sanoy Artenes " 2000des teledoza à	487 085,79	105 105,34	/U,009s	(4) 4M.3)	67,97H	149 475,45	12,874	***	181 127.28	suapt	ALERA	44	Paydediss	Aurer gra-Halma- Alaren	01/14/2018	77.	31/08/301	La domentio de portare quajamo la descunia d'ajectropopar de 2 juntos de départes fraçalitir le site de Cipatio et l'habijen refaminissi qui annot programate an un l'assimule desse. Per siliques, l'indignifica d'un esfinaçament Département madris à une réduction du casaluni 1900 d'alus.	407 74
Aux 1 Tourneme Phine de plaine nature	MC00to61a	Communauté de communed Cousses Alganel Cérenn se Terres Salidaires	Edward de filmes de restances reptrectatio - Flores 2 et 2 / File sature à extern De reset de Friguesi	E		134 995.00	(at mount	-	NE, 277 AV	m+re.	MATTER	M.Jan	8300	#4300HF		осс	н	Guri	Occidente	98/10/2018	•	37/04/201	Ante Investable pour la mise il jour du plan de financament de l'opéraban ; in accession de accession de la logifie de nature si het enem hundrage la réalisation des Desau set présidentes semantiques au Catan Salana. La bevenissament la réalisation se revenigées ser projet encot reportales sur ou présid tever la coul hereil de l'apprendie et de l'accession de la commentation de la commen	ros -44 80
Ann 1 Tearnam - Plan do plates defare	94C07L44G2	Communicated of Aggloradiretion die Borden die Briten	ia. Des polenza, un territoire, un projet fédificateur : la terbura, un terreto de sport et de hilder	•	Applementation " Processors 100005 1	1617777.00	жин	ecan	********	*	NG TIMON	, sue	1000	IN THE RE			13	Cereton		expense	i	SWAP III	And however and the proper as complete from necessic conformational public professional and a complete from necessic conformational public professional and the property of the conformation of the property of the conformation of the property of the conformation of the property of the pr	= ,
Am 1 Teseieme : Pôles de plaine nature	WOODL TO	LIDSE PUREZ AGGITHATMA TICH	Are happy at ART bitment Excusered to be begge, made metholog			46.70A,05	11100	ALTO:	4733,00	1000	133307/00	15,000	0,00	() Messe		AURA		Service.	Anneger Miles Alpei	08/10/2010	,	11/01/101	Mice a jour bijden de francement de I spirithen en mortige at he bijdenned i be comitation de CRM, increase in that I resignated de referentament attends jour la reducation on I pay inteligen. La PEDER on retenant de 18 F21 4 6 4 T21 C, ofte different tool performanced that inspiration.	i in m
Am L. Timerarum Pólise de plutra majorej	84C0017780	COMMUNIALITE D'ARRÉLONE RATION D BASSIMI DE BREVE	U Des actions, un increment, un projet Médérations : la nature, un incredit de sport et de latice			#85.70L/85	-	-		incon.	200,000,00	pp. See	0,00	216718,00	raser	-		Carrie	Houselle Aquilains	os/14/2019		08/08/200	that thereable goat transmit is authoroused FEUTH & baster for 202 100,00 f on rule appoint sightle de 201 11,100 f, that Creating the September 101 in an experiment of the series, as some proposition in two chairs possible in the Creating 10,000 in 100,000 f, the contract contract on the authorouse contract on the authorouse proposition in the Creating 10,000 f, the contract on the authorouse contract on the authorouse proposition in the contract of the con	-02
Am 1 Teursme ii Pilles de pistne nasura	MC0021214	Communisté de communes Monten Seremete et Grande Laca	Affirmar la posizionnament "activitàle de plaine names" de la destruction Grandi Lice du Morsen			2111100	******	910	37 994.0 0	Name.	6 manue	san	1,00	Matte				Milweu	Bowigsgn=Frache- Comté	08/10/7019	,	3 8/05/301	data Nascolale para ses orientescentrari F1916 à l'institut de 12 791.00 € ses une specific Bigliole d' F1 84.00 C. Prim se sucrepte deste le per d'also publique de curbonacement OTTE, permetal habitante et 1238 à l'occide le F1200 se l'emplequement de le perse de 9 harrage ² , ma 6 601,00 C es un seamble d'applic de 10 501,00 C. Ce propir contribut su representant. Le possettation de prible de pleme nature de Mérina. à la deventraction de 20% per le require del Cenedi Loc de Marinen, par la rotte se plementales de prible de contributation de 20% per la rotte se plementales per la rotte se plementales de l'applica de l'applica de 10 de l'applica de 10	A. 81
ted the bestern separate		Continues de This des Biorge	La transmin adorgitique : las démonstratures : fan compléteurs et les remoyress dy finis canatitution			440	8.00	em,te	640	****	**	***	-	1.00	MUDT	AURA		Nidea	Auvergno-Malon- Alpes	08/10/3018	,	30/10/301	L'apprisse describites e les perpenses à reside les hestalless bos préses dess les les de payes. L'apprisses à 4 payes par les residents de payes, L'apprisses à 4 payes payes payes de la payes de la laboration de la payes	
Ang 5 Innovation - Ingilizarso des politiques d'accueil	MC0017448	COMMANNAUTE DE COMMANNES DU PAYS DE SALERS	Wekama to Ppayadomiats I			274.00(25	*****	ion	AT AVAILA	faller:	4,00	0.000	0.00	87 828.65				Cantal	Auvergna-Rhône- Alpai	08/20/2019	75 9 30	10/16/100	mui humakin proc l'aveniri s''s es permet s'esobel le permet d'espècie d'espècie de dispècie fonction de la prise de pesso de la chargés de mission Accassi recruéde la 16 mai 2019.	
Am S manufation - legislates des publiques d'accust	8mC000g7 \$4.7	COMMUNIANTE D AGGLOMERATION C	KU. Astrontino de la estudigla Astronii-Altroni-diá sor la perp de Guirret			194 970,00	511.934,00	MARK	prosesso.	Appen .	13 466,00	2,000	940	A1 616.00			- 10	Creum	Name to Aquitains	OB/TO/ESTA		17/10/200	Aromat pour produte en entrepo una casando removos la subreation diferimiento à la Grance resido la 13judite 2003. Casta essando removos si frepatato pao lo PEDER Massil cantral progressorii.	in de
Ass 3 optinion-Autre schots optinionsten (newsolen	мсанана	Americation bilium d'Emplein	RESALC: Révair la co-conception de homball ous entreptions pour and lawer l'Amenched d'on la tribules en la Committéende que entreprises			3579646	erecue	nues	#728MB	1550	LH THE CO	777	rtn.a	поня	RUT			Lad	Occione	oak20/30 Fa	(*)	2/05/20	And the crasks gover plane as compared to Parliam Theority and inscribed for the parliam to produce the contract of the contra	adie Pour da de
		STREET, SELECTION TRANSPORTS AN																	Asserted Miles				And Demokhingson Parameter IV 2 year regards are not become with Parameter to Manufacture and Parameter to Manufacture and Parameters and Par	77

Pour Freiet

on Auvergne-Rhône-Alpes

département du Rhône

par délégation

la chargée de mission

Sténbanie GIRAUD

POI FEDER Massif central - Projets pour avis Comité de Programmation Actualisé le 15/10/2019 Comité de programmation du 09/10/2019



MASSIE S

																	financeurs Partenaria	t MC		
Air	Themanian.	Af Dinnier	(thin self-rating	Libelle du Mussier	Operu	Date WO Ultimes	Court total est	Publication	Tarit Ardii	S.M.	Town ME	Total Disk	Tame DPN	Print	Autofi	Ettet	Feature	Cinna	Opto Mito	Fingum 600
Ann 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MCD021382	Communauté de communes Larzaç et Vallées	Aménagement de la base neutique de la floque			327 294,87	189 415,00	57,87%	45 822,00	14,00%	145 593,00	48,87%	0,00	137 879,87		occ	12	Aveyron	Occitanie
Aur 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC0021570	Mond'Arverne Tourisme	Pôle de Pleine Nature Mond'Arverne Aydat-Pessade			77 896,00	51 402,00	65,99%	31 158,00	40,00%	20 244,00	25,99%	0,00	26 494,00		AURA		Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône- Alpes
Ave 2	Bois - Qualification des produits	MC0023206	Bibracte EPCC	Committition de chaînes de valeur sur le territoire du Morvan : volet n° l. de mine en place d'un projet et de réalisation d'un « démonstrateur » hum-construction sur la commune de Glux-en-Glerove			57 309,55	43 095,78	75,20%	28 654,78	50,00%	14 441,00	25,201	0,00	14 219,77	FHADT			Milivre	Bourgogne-Franche- Comté
Ase 2	Bols - Positionnement - Lobbying	MC0021761	France Douglas	Développer la filière Douglas : « mobiliser la ressource, valormer le matérieu et son utilisation sur le manche de la construction »			1 192 500,00	713 568,75	2000	596 250,00	50,00%	117 318,75	9,84%	0,00	478 931,25		AURA-BFC NA		Nute Venne	Novelle Aquitaine
Aut 3	Innovation - ingénierie des politiques d'accueil	MCD022099	DEPARTEMENT DE LA NIEVRE	Favoriser l'accueil de nouvelles populations dans le Morvan			284 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	264 000,00				Nièvro	Bourgogne-Franche- Comté
Axe 3	innovation - Ingénierie des politiques d'accueil	MC0022139	PETR du Lilvezou	Lévelzou, l'identité en fer de tance de la reconquête démographique			195 151,25	117 575,63	60,25%	97 575,63	50,00%	20 000,00	10,25馬	0,00	77 575,62		осс		Aveyron	Occiranie
Amp 3	Innevation - Autres actions operationnelles Innovantes	MC0029076	Communauté de l'Ouest Medanien	Projet de critation d'un tass-lieu dans une ancienne teinturerle à Tarare			1 199 996,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	1 199 996,00				Rhône	Auvergna-Rhöne- Alpes
			7				3 314 147,67	1 115 057,16	33,65%	799 460,41	24,12%	315 596,75	9,52%	0,00	0 423 110,96					

Le Président du GIP Massif central. Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Cornté, Pour le Préfet de la Région

Auvergne-Rhône-Alpes,

Prélet coordonnateur du Massel centre de la région Auvergne-Rhône-Alpes

et du département du Rhône

Pour le Prétet

par délégation, la chargée de mission

Stéphanie GIRAUD